



CSI J. Pillet - Animation
2 Rue du Docteur Beaume
58130 GUÉRIGNY
Tél: 03.86.60.43.60
accueil@csi-guerigny.fr

Facture AN-F240400341

Numéro allocataire : 0604952

Règlement à réception de la facture

M. MERET David
rue de l'école
58330 SAXI-BOURDON

La CAF participe au financement de cet établissement
Facturation du 01/04/2024 - Editée le 03/05/2024.

	Quantité	Prix unitaire	Total dû
MERET Laly Date de naiss. 04/07/2013			
PERISCOLAIRE GUERIGNY 2023 2024			
7- 8h30 (2024) <i>(jeu. 04/04, ven. 05/04, lun. 08/04, mar. 09/04, jeu. 11/04, ven. 12/04)</i>	6,00	1,05	6,30
16-18h30 (2024) <i>(jeu. 04/04, ven. 05/04, lun. 08/04, mar. 09/04, jeu. 11/04, ven. 12/04)</i>	6,00	2,05	12,30
Total PERISCOLAIRE GUERIGNY 2023 2024			18,60
Total MERET Laly			18,60

Adresse de paiement :	Informations :	Total Facture AN-F240400341	18,60
Centre Social Intercommunal Jacques PILLET 2 Rue du Docteur Beaume- 58130 GUERIGNY		Règlements associés à cette facture Solde facture AN-F240400341 Solde antérieur à cette facture Solde de toutes les factures	0,00 18,60 0,00 18,60

----- à joindre avec le règlement -----

CSI J. Pillet - Animation
M. MERET David

Facture AN-F240400341
Solde antérieur à cette facture
Solde de toutes les factures

18,60
0,00
18,60

Modes de règlements :
- Par chèque à l'ordre du CSI Jacques PILLET
- En numéraire auprès de l'accueil du CSI
- Par virement bancaire :
FR76 1480 6580 0066 7838 2000 094
AGRIFRPP848